

## La norme NF C 18-510 et les guides UTE associés

### Le contexte réglementaire :

Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose à l'employeur de définir et de mettre en œuvre les mesures de prévention de façon à supprimer ou, à défaut, à réduire autant qu'il est possible le risque d'origine électrique.

Il prévoit notamment que les opérations sur les **installations** électriques ou dans leur voisinage ne puissent être effectuées que par des travailleurs habilités. L'employeur doit s'assurer que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique sur les risques liés à l'électricité, avant de lui délivrer l'habilitation. L'employeur remet à chaque travailleur habilité un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de la norme NF C 18-510, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.

L'arrêté du 26 avril 2012, fait référence à la norme NF C 18-510 "*Opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique - Prévention du risque électrique*" pour définir les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage.

Le décret n° 82-167 du 16 février 1982 relatif aux "mesures particulières destinées à assurer la sécurité des travailleurs contre les dangers d'origine électrique lors des travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des ouvrages de distribution d'énergie électrique" fixe les dispositions concernant les **ouvrages**.

### Les guides :

Les guides UTE, complétés le cas échéant par des instructions de sécurité, peuvent être utilisés par les employeurs comme carnets de prescriptions.

Pour s'adapter aux différents cas selon le domaine de tension et le type d'opérations envisagés, plusieurs guides sont disponibles ou en projet:

- Le guide UTE C 18-510-1 "Recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages" destiné aux opérations sur les ouvrages (réseaux de transport et de distribution d'électricité).
- Le guide UTE C 18-550 "Recueil d'instructions de sécurité d'ordre électrique pour les opérations sur véhicules et engins automobiles à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une énergie électrique embarquée".
- Le guide UTE C 18-531 "Prescriptions de sécurité électrique pour le personnel exposé au risque électrique lors d'opérations d'ordre non électrique et lors d'opérations d'ordre électrique simples".  
Nota: Les opérations d'ordre électrique simples couvrent les opérations spécifiques de manœuvre, les interventions BT élémentaires, les interventions BT chaîne photovoltaïque ainsi que les opérations de surveillance.
- Le guide UTE C 18-540 "Prescriptions de sécurité électrique pour les opérations basse tension sur les installations et les ouvrages hors travaux sous tension".
- Le guide UTE C 18-510-2 "Prescriptions de sécurité d'ordre électrique relatives aux opérations effectuées sur les installations de production d'électricité ou dans leur environnement".
- Le guide UTE C 18-510-3 (en cours d'élaboration) "Prescriptions de sécurité d'ordre électrique relatives aux opérations effectuées sur les installations électriques ou dans leur environnement (hors installations de production d'électricité)".

# Prévention des risques électriques

## La gamme des guides UTE en application de la norme NF C 18-510

Ce tableau est une représentation succincte de la répartition des différents guides en fonction des domaines, des types d'opérations et des habilitations couverts.

		OUVRAGES	INSTALLATIONS			
		Ouvrages de distribution d'électricité <b>UTE C 18-510-1</b>	Véhicules et engins automobiles <b>UTE C 18-550</b>	Installations de production d'électricité <b>UTE C 18-510-2</b>	Autres installations électriques <b>UTE C 18-510-3</b>	
<b>Domaines de tension et types d'opérations</b>	<b>BASSE TENSION</b> Travaux sous tension (B1T, B2T, B1N, B2N)					
	<b>BASSE TENSION</b> Opérations d'ordre électrique (B1/B1V, B2/B2V/B2V Essai, BC, BR, BR Photovoltaïque, BE Mesurage, BE Vérification, BE Essai)					Opérations Basse Tension hors travaux sous tension <b>UTE C 18-540</b>
	<b>BASSE TENSION</b> Opérations d'ordre non électrique et opérations d'ordre électrique simples (B0, BS, BP, BE Manœuvre)					
	<b>HAUTE TENSION</b> Opérations d'ordre non électrique et opérations d'ordre électrique simples (H0, H0V, HE Manœuvre)					Opérations d'ordre non électrique Opérations d'ordre électrique simples (haute et basse tension) <b>UTE C 18-531</b>
	<b>HAUTE TENSION</b> Opérations d'ordre électrique et travaux sous tension (H1/H1V, H2/H2V/H2V Essai, HC, HE Mesurage, HE Vérification, HE Essai, H1T, H2T, H1N, H2N)					